

Université Bishop's

**États financiers
au 30 avril 2025**

Université Bishop's

États financiers au 30 avril 2025

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5 - 6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9 - 10
Notes complémentaires	11 - 27

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
Université Bishop's

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 350
2207, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1J 2G2

T 819 822-4000
Sans frais : 1 800 567-6958

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Université Bishop's (ci-après « l'Université »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2025 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 30 avril 2025 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R. L. ¹

Sherbrooke
Le 26 septembre 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A122686

Université Bishop's
Résultats
pour l'exercice terminé le 30 avril 2025

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Subventions								
Ministère de l'Enseignement supérieur	44 789 650	41 586 567	1 574 510	1 819 994	5 418 655	5 574 337	51 782 815	48 980 898
Subventions affectées à la recherche			3 418 499	3 568 314			3 418 499	3 568 314
Apports - Fondation de l'Université Bishop's	1 131 229	2 023 034	3 800 132	4 442 243	388 666	435 350	5 320 027	6 900 627
Droits de scolarité	16 253 669	17 112 380					16 253 669	17 112 380
Autres frais étudiants	1 510 556	1 731 018					1 510 556	1 731 018
Autres	2 586 720	2 771 910	1 325 402	1 812 187	1 037 660	1 400 612	4 949 782	5 984 709
Services aux étudiants	3 786 192	3 405 764					3 786 192	3 405 764
Entreprises auxiliaires	13 040 109	12 680 323					13 040 109	12 680 323
	83 098 125	81 310 996	10 118 543	11 642 738	6 844 981	7 410 299	100 061 649	100 364 033

Université Bishop's

Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2025

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Charges								
Enseignement	28 678 866	29 681 182	2 514 369	3 214 644			31 193 235	32 895 826
Recherche financée			3 605 251	3 827 061			3 605 251	3 827 061
Soutien académique								
Bibliothèque	1 884 793	1 877 339	8 481	8 500			1 893 274	1 885 839
Technologie de l'information et audiovisuelle	3 578 278	3 256 999					3 578 278	3 256 999
Soutien administratif								
Administration	11 053 146	11 469 805	128 697	136 029			11 181 843	11 605 834
Terrains et bâtiments	6 960 854	6 845 745	56 318	63 905			7 017 172	6 909 650
Services aux étudiants	7 508 742	6 278 735	779 003	1 681 757			8 287 745	7 960 492
Bourses d'études	126 100	135 079	2 911 433	2 609 558			3 037 533	2 744 637
Entreprises auxiliaires	10 745 804	10 852 879	114 991	101 284			10 860 795	10 954 163
Frais d'intérêts (note 3)					2 509 134	2 619 585	2 509 134	2 619 585
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles					8 304 181	7 690 084	8 304 181	7 690 084
Amortissement d'autres actifs					2 125	2 125	2 125	2 125
Radiation et cession d'immobilisations corporelles et incorporelles					68 279	209 569	68 279	209 569
Indemnités de retraite et de départ	662 602						662 602	
Ajustement relatif aux avantages sociaux	43 600	42 900					43 600	42 900
Amortissement du régime de retraite	1 184 742	1 177 115					1 184 742	1 177 115
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés					715 041	(379 592)	715 041	(379 592)
Variation nette de la juste valeur de la dette à long terme					411 792	(169 330)	411 792	(169 330)
	72 427 527	71 617 778	10 118 543	11 642 738	12 010 552	9 972 441	94 556 622	93 232 957
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	10 670 598	9 693 218	-	-	(5 165 571)	(2 562 142)	5 505 027	7 131 076

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Bishop's
Évolution des soldes de fonds
pour l'exercice terminé le 30 avril 2025

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	(37 213 005)	(39 335 131)			60 592 403	54 111 953	23 379 398	14 776 822
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	10 670 598	9 693 218			(5 165 571)	(2 562 142)	5 505 027	7 131 076
Avantages sociaux futurs - réévaluations et autres éléments	3 056 000	1 471 500					3 056 000	1 471 500
Virements interfonds (note 4)	(10 679 037)	(9 042 592)			10 679 037	9 042 592		
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(34 165 444)	(37 213 005)	-	-	66 105 869	60 592 403	31 940 425	23 379 398

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Bishop's

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2025

	2025 \$	2024 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	5 505 027	7 131 076
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	8 304 181	7 690 084
Amortissement d'autres actifs	2 125	2 125
Amortissement des frais de financement reportés	23 458	22 768
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	(4 790 128)	(4 714 168)
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés	715 041	(379 592)
Variation nette de la juste valeur de la dette à long terme	411 792	(169 330)
Avantages sociaux futurs (note 14)	50 862	34 741
	<u>10 222 358</u>	<u>9 617 704</u>
Variation nette d'autres éléments d'actif et de passif		
Débiteurs et autres sommes à recevoir	5 061 687	39 833
Frais payés d'avance	354 390	(333 977)
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	82 270	(1 181 972)
Produits reportés	(414 313)	(501 647)
Apports reportés	(8 906)	(933 118)
	<u>5 075 128</u>	<u>(2 910 881)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>15 297 486</u>	<u>6 706 823</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Dépôts à terme	(3 500 000)	3 500 000
Placements		9 900
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(18 256 847)	(9 735 460)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(21 756 847)</u>	<u>(6 225 560)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des dettes bancaires	3 484 189	(1 655 548)
Coûts de transaction relatifs à la dette à long terme		(27 591)
Emprunts à long terme		4 840 628
Remboursements d'emprunts à long terme	(5 921 154)	(5 637 667)
Apports afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	14 601 395	6 107 490
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>12 164 430</u>	<u>3 627 312</u>
Augmentation nette de l'encaisse	<u>5 705 069</u>	<u>4 108 575</u>
Encaisse au début	12 675 818	8 567 243
Encaisse à la fin	<u>18 380 887</u>	<u>12 675 818</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Bishop's
Situation financière
au 30 avril 2025

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF								
Court terme								
Encaisse	18 380 887	12 675 818					18 380 887	12 675 818
Dépôts à terme	19 000 000	15 500 000					19 000 000	15 500 000
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 6)	8 494 807	10 398 327	72 307	164 378	14 707 183	12 491 092	23 274 297	23 053 797
Frais payés d'avance	1 126 879	1 381 161	16 601	116 709			1 143 480	1 497 870
Instruments financiers dérivés					465 802	1 180 843	465 802	1 180 843
	47 002 573	39 955 306	88 908	281 087	15 172 985	13 671 935	62 264 466	53 908 328
Long terme								
Avances interfonds, sans intérêt			10 528 083	10 351 690	35 971 662	28 811 012		
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 6)					56 550 129	61 832 316	56 550 129	61 832 316
Placements	4 000	4 000					4 000	4 000
Immobilisations corporelles (note 7)					169 269 188	159 211 235	169 269 188	159 211 235
Immobilisations incorporelles (note 8)					3 317 219	3 244 810	3 317 219	3 244 810
Autres actifs					18 306	20 431	18 306	20 431
	47 006 573	39 959 306	10 616 991	10 632 777	280 299 489	266 791 739	291 423 308	278 221 120

Université Bishop's
Situation financière
au 30 avril 2025

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PASSIF								
Court terme								
Dettes bancaires (note 9)					17 981 908	14 497 719	17 981 908	14 497 719
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 10)	6 195 975	6 113 861	454 524	461 404	2 083 893	1 899 161	8 734 392	8 474 426
Produits reportés	3 678 385	4 092 698					3 678 385	4 092 698
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an					5 091 164	5 921 155	5 091 164	5 921 155
	9 874 360	10 206 559	454 524	461 404	25 156 965	22 318 035	35 485 849	32 985 998
Long terme								
Dus interfonds, sans intérêt	46 499 745	39 162 702						
Apports reportés (note 12)			10 162 467	10 171 373			10 162 467	10 171 373
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 13)					129 242 504	119 431 237	129 242 504	119 431 237
Dette à long terme (note 11)					59 794 151	64 450 064	59 794 151	64 450 064
Passif au titre des prestations définies (note 14)	24 797 912	27 803 050					24 797 912	27 803 050
	81 172 017	77 172 311	10 616 991	10 632 777	214 193 620	206 199 336	259 482 883	254 841 722
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)								
Déficit non affecté	(34 165 444)	(37 213 005)					(34 165 444)	(37 213 005)
Investis en immobilisations					66 105 869	60 592 403	66 105 869	60 592 403
	(34 165 444)	(37 213 005)	-	-	66 105 869	60 592 403	31 940 425	23 379 398
	47 006 573	39 959 306	10 616 991	10 632 777	280 299 489	266 791 739	291 423 308	278 221 120

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration,


Administrateur


Administrateur

Université Bishop's

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ

L'Université Bishop's a été fondée en 1843, en vertu d'une loi spéciale du Parlement du Canada, sous le nom de Collège Bishop's. L'établissement a obtenu le statut d'université en 1853 en tant qu'Université du Collège Bishop's, puis a adopté le nom d'Université Bishop's (ci-après l'« Université ») en 1958. La mission de l'Université comprend l'éducation postsecondaire, la recherche et le service communautaire. L'Université est un organisme de bienfaisance enregistré et, en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu, est exemptée d'impôt.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds

Fonds de fonctionnement

Le fonds de fonctionnement comprend l'enseignement, le soutien académique et administratif, les services aux étudiants ainsi que les entreprises auxiliaires, telles que les résidences et les services alimentaires, le centre sportif, le théâtre et le stationnement, sans aucune affectation d'origine externe.

Fonds avec restrictions

Les fonds avec restrictions comprennent les montants reçus par l'Université faisant l'objet d'une affectation d'un donateur ou d'autres affectations d'origine interne ou externe, et servent principalement au soutien des bourses et des services aux étudiants, à l'enrichissement académique et aux activités de recherche.

Fonds d'immobilisations

Le fonds d'immobilisations comprend les fonds dépensés au titre des actifs à long terme, notamment les immobilisations corporelles et certains placements.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Université qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de l'Université provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception de certaines dettes à long terme pour lesquelles l'Université a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Dans le cas des actifs et passifs financiers de l'Université provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement et tout écart résultant de leur évaluation initiale à la juste valeur, le cas échéant, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant. L'amortissement des coûts de transaction relatifs à la dette à long terme est constaté à l'état des résultats à titre de frais d'intérêts.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Instruments financés dérivés

L'Université utilise des instruments financiers dérivés dans la gestion de son risque de taux d'intérêt, mais n'utilise pas la comptabilité de couverture. Conséquemment, les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'état de la situation financière à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les résultats de l'exercice au fonds d'immobilisations.

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

L'Université utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur, qui sont convertis au cours à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

Constatation des produits

Apports et subventions

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'Université constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Autres produits

Autres que les apports et les subventions, les produits de l'Université proviennent principalement des droits de scolarité et autres frais étudiants, des services aux étudiants et des produits des entreprises auxiliaires. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- L'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

L'Université offre à ses employés admissibles :

- Un régime de retraite à prestations définies pour les employés à temps plein admissibles (le « régime de retraite pour les employés à temps plein ») (ci-après le « régime de retraite »);
- Un régime complémentaire de retraite aux bénéficiaires du régime de retraite (« SERP ») pour les employés à temps plein.

L'Université constitue ses obligations en vertu des régimes de retraite à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, l'Université comptabilise à l'état de la situation financière ses obligations découlant des régimes à prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. L'Université détermine les obligations au titre des prestations définies en s'appuyant sur la plus récente évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation, laquelle est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université. Le coût total des régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier.

Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les revenus d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des résultats au cours d'un exercice ultérieur.

L'Université offre également un régime facultatif à cotisations définies pour les employés à temps partiel admissibles. Les cotisations à ces régimes sont comptabilisées en charges au moment où elles sont exigibles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Université est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Université Bishop's
Notes complémentaires
 au 30 avril 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissements

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes prescrites par le Ministère de l'Enseignement supérieur (MES) :

	<u>Périodes</u>
Aménagement de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments	20, 40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Mobilier, matériel roulant, logiciels	5 ans
Équipement	5, 10 ou 15 ans
Équipement informatique	3 ans
Documents de bibliothèque	10 ans

Les améliorations majeures aux bâtiments en cours seront amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 25, 30 ou 40 ans lorsqu'elles seront complétées.

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut faire l'objet de reprises.

3 - FRAIS D'INTÉRÊTS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Intérêt sur la dette à long terme	2 148 124	2 247 647
Intérêt sur la dette à court terme	361 010	371 938
	<u>2 509 134</u>	<u>2 619 585</u>

Université Bishop's
Notes complémentaires
 au 30 avril 2025

4 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, l'Université a transféré 4 221 833 \$ (3 533 377 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2024) du fonds de fonctionnement au fonds d'immobilisations afin de financer les décaissements nets liés aux immobilisations corporelles, au remboursement de la dette à long terme et au paiement des intérêts sur la dette à long terme, et a transféré 6 457 204 \$ (5 509 215 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2024) du fonds de fonctionnement au fonds d'immobilisations à titre de réserve pour des acquisitions d'actifs et des rénovations futures.

5 - AIDE GOUVERNEMENTALE

Chaque année, le MES soutient financièrement certains projets d'immobilisations de l'Université dont la forme de financement est finalisée à une date ultérieure. Les montants interfonds dus provenant respectivement des fonds de fonctionnement et d'immobilisations ou étant destinés à ces fonds comprennent donc des dépenses en immobilisations et des intérêts sur le financement temporaire encourus d'un montant de 1 383 942 \$ (2 529 640 \$ au 30 avril 2024), dont le financement n'a pas encore été reçu ou finalisé par le MES.

6 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

	2025 \$	2024 \$
Fonds de fonctionnement		
Subvention - MES	4 471 834	5 451 594
Droits de scolarité	714 286	1 361 565
Apports - Fondation de l'Université Bishop's	1 919 040	1 947 351
Autres	1 389 647	1 637 817
	<u>8 494 807</u>	<u>10 398 327</u>
Fonds avec restrictions		
Autres	<u>72 307</u>	<u>164 378</u>
Fonds d'immobilisations		
Subvention - MES	70 398 700	73 078 427
Apports - Fondation de l'Université Bishop's		196 337
Autres apports	<u>858 612</u>	<u>1 048 644</u>
	<u>71 257 312</u>	<u>74 323 408</u>
Moins : Subventions du MES encaissables à plus d'un an	(55 776 517)	(60 611 681)
Moins : Apports de la Fondation de l'Université Bishop's et autres contributions encaissables à plus d'un an	<u>(773 612)</u>	<u>(1 220 635)</u>
	<u>14 707 183</u>	<u>12 491 092</u>
	<u>23 274 297</u>	<u>23 053 797</u>

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2025

7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025		2024
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	381 444		381 444
Aménagements de terrains	4 348 952	2 362 238	1 986 714
Bâtiments	80 348 757	35 419 909	44 928 848
Améliorations majeures aux bâtiments	140 332 174	32 465 473	107 866 701
Améliorations majeures aux bâtiments en cours	6 694 831		6 694 831
Mobilier, équipement, matériel roulant, équipement informatique	12 143 786	5 593 509	6 550 277
Documents de bibliothèque	1 920 697	1 060 324	860 373
	246 170 641	76 901 453	169 269 188
			159 211 235

Le poste Créditeurs et autres dettes de fonctionnement inclut une somme de 2 058 242 \$ (1 880 546 \$ au 30 avril 2024) liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

8 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2025		2024
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Documents de bibliothèque	6 464 331	3 387 589	3 076 742
Logiciels	1 123 458	882 981	240 477
	7 587 789	4 270 570	3 317 219
			3 244 810

9 - DETTES BANCAIRES

	2025	2024
	\$	\$
Fonds d'immobilisations		
Acceptations bancaires	9 576 000	10 436 000
Emprunts	8 405 908	4 061 719
	17 981 908	14 497 719

L'Université dispose d'une facilité de crédit d'un montant autorisé de 9 576 000 \$ (10 436 000 \$ au 30 avril 2024) sous forme d'acceptations bancaires dans le cadre du financement des résidences étudiantes (Paterson, Abbott et Munster). 1 631 000 \$ porte intérêt au taux CORRA simple quotidien plus 0,595 % (3,36 %; 5,02 % au 30 avril 2024), 2 940 000 \$ porte intérêt au taux CORRA simple quotidien plus 1,135 % (3,90 %; 5,01 % au 30 avril 2024) et 5 005 000 \$ porte intérêt au taux des acceptations bancaires plus les frais d'estampillage applicables (3,80 %; 6,05 % au 30 avril 2024).

Université Bishop's
Notes complémentaires
 au 30 avril 2025

9 - DETTES BANCAIRES (suite)

Ces acceptations bancaires sont liées à des ententes de swaps de taux d'intérêt venant à échéance en septembre 2028, en juillet 2034 et en août 2036 respectivement. Selon ces ententes, des paiements ou des encaissements pour la différence entre les taux d'intérêt fixes de 5,13 %, de 1,52 % et de 2,72 % respectivement (5,13 %, 1,52 % et 2,72 % respectivement au 30 avril 2024) et les taux variables sont effectués.

De plus, le MES a autorisé un montant maximal de 14 433 253 \$ pour le financement temporaire d'acquisitions d'immobilisations subventionnées par le MES qui devra être conclu auprès de Financement Québec au nom de l'Université (25 439 000 \$ au 30 avril 2024), renouvelable chaque année par voie d'emprunts, portant intérêt au taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré de 0,02 % (2,72 %; 4,95 % au 30 avril 2024) et dont un montant de 8 405 908 \$ est utilisé au 30 avril 2025 (4 061 719 \$ au 30 avril 2024), renouvelable en mars 2026.

10 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Comptes fournisseurs et charges à payer	5 995 695	5 898 586
Vacances et heures supplémentaires à payer	<u>200 280</u>	<u>215 275</u>
	6 195 975	6 113 861
Fonds avec restrictions		
Comptes fournisseurs et charges à payer	454 524	461 404
Fonds d'immobilisations		
Comptes fournisseurs et charges à payer	<u>2 083 893</u>	<u>1 899 161</u>
	<u>8 734 392</u>	<u>8 474 426</u>

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2025

11 - DETTE À LONG TERME

	<u>2025</u> \$	<u>2024</u> \$
Service de la dette assuré par l'Université		
<i>Pour financer les rénovations de la résidence Kuehner :</i>		
Emprunt à terme, 3,44 %, remboursable par versements mensuels de 21 333 \$ en capital, renouvelable en juillet 2028 (a)	4 672 000	4 928 000
Service de la dette assuré par le Gouvernement du Québec		
<i>Les subventions d'investissement du MES sont autorisées en vertu du Plan quinquennal d'investissement (PQI) de l'Université et sont financées par le Gouvernement du Québec en vertu d'emprunts publics effectués au nom de l'Université (obligation garantie par une subvention). Le Gouvernement du Québec assure donc la gestion, l'administration et le service de la dette à long terme présentée ci-après :</i>		
Emprunt à terme dont le capital est de 960 000 \$ (1 020 000 \$ au 30 avril 2024), 2,70 %, remboursable par versements annuels de 60 000 \$ en capital, renouvelable en juin 2032	935 074	941 585
Emprunt à terme dont le capital est de 1 920 000 \$ (2 040 000 \$ au 30 avril 2024), 3,23 %, remboursable par versements annuels de 120 000 \$ en capital, renouvelable en juin 2034	1 832 565	1 863 651
Emprunt à terme dont le capital est de 6 335 432 \$ (7 272 878 \$ au 30 avril 2024), 2,13 %, remboursable par versements annuels de 937 446 \$ en capital, renouvelable en septembre 2026	6 329 583	7 022 150
Emprunt à terme, 2,75 %, remboursable par versements annuels de 406 579 \$ en capital, renouvelable en septembre 2027 (a)	5 918 426	6 325 005
Emprunt à terme, 2,99 %, remboursable par versements annuels de 237 385 \$ en capital, échéant en mars 2044 (a)	4 510 317	4 747 702
Emprunt à terme, 2,94 %, remboursable par versements annuels de 240 000 \$ en capital, échéant en mars 2038 (a)	3 120 000	3 360 000
Emprunt à terme, 2,44 %, remboursable par versements annuels de 398 404 \$ en capital, échéant en octobre 2039 (a)	5 976 066	6 374 470
Emprunt à terme, 1,95 %, remboursable par versements annuels de 513 007 \$ en capital, échéant en décembre 2040 (a)	8 208 104	8 721 111
Emprunt à terme, 2,59 %, remboursable par versements annuels de 734 145 \$ en capital, échéant en octobre 2041 (a)	12 480 457	13 214 601
Emprunt à terme, 4,45 %, remboursable par versements annuels de 289 376 \$ en capital, échéant en novembre 2042 (a)	5 208 774	5 498 150
Emprunt à terme, 3,87 %, remboursable par versements annuels de 25 149 \$ en capital, échéant en novembre 2027 (a)	75 448	100 597

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2025

11 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Emprunt à terme, 4,52 %, remboursable par versements annuels de 242 031 \$ en capital, échéant en novembre 2043 (a)	4 598 597	4 840 628
Service de la dette assuré par d'autres sources		
<i>Pour financer la construction du complexe sportif subventionnée par le MES :</i>		
Emprunt hypothécaire, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens, dont le capital est de 266 334 \$ (525 980 \$ au 30 avril 2024), 2,58 %, remboursable par versements annuels de 273 195 \$, capital et intérêts, échéant en octobre 2025	266 146	514 645
Emprunt hypothécaire, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens, dont le capital est de 178 538 \$ (264 563 \$ au 30 avril 2024), 2,49 %, remboursable par versements annuels de 92 621 \$, capital et intérêts, échéant en décembre 2026	178 444	257 109
Emprunt hypothécaire, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens, 2,83 %, remboursable par versements annuels de 301 365 \$, capital et intérêts, échéant en janvier 2028 (a)	855 189	1 124 692
Emprunt hypothécaire, 3,10 %		840 456
Frais de financement reportés	<u>(279 875)</u>	<u>(303 333)</u>
	64 885 315	70 371 219
Moins : tranche échéant à moins de un an	<u>5 091 164</u>	<u>5 921 155</u>
	<u>59 794 151</u>	<u>64 450 064</u>

- (a) Pour l'exercice clos le 30 avril 2018 et les suivants, l'Université a choisi d'évaluer initialement les nouvelles ententes de dette à long terme à la juste valeur et de les évaluer ultérieurement au coût après amortissement.

Les remboursements en capital contractuels de la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont de 5 091 164 \$ en 2026, de 4 834 879 \$ en 2027, de 8 275 680 \$ en 2028, de 7 789 037 \$ en 2029, de 6 482 349 \$ en 2030 et de 32 810 573 \$ en 2031 et pour les années subséquentes.

Au 30 avril 2025, la valeur comptable de la dette à long terme garantie est de 60 493 190 \$ (65 746 552 \$ au 30 avril 2024).

Université Bishop's
Notes complémentaires
 au 30 avril 2025

12 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent la portion non utilisée des fonds reçus qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à couvrir des dépenses particulières autres que les acquisitions d'immobilisations présentées à la note 13.

	2025	2024
	\$	\$
Solde au début	10 171 373	11 104 491
Apport reçus	10 195 586	10 779 933
Amortissement des apports reportés	(10 204 492)	(11 713 051)
Solde à la fin	10 162 467	10 171 373

Le solde des apports reportés, présenté en fonction des principales catégories, se détaille comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Enseignement, services aux étudiants et bourses	6 940 847	7 107 137
Recherche	2 274 186	2 502 017
Autres	947 434	562 219
	10 162 467	10 171 373

13 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les apports reportés représentent le montant non amorti des apports et des subventions reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.

L'amortissement des apports reportés et des subventions à recevoir est comptabilisé à titre de produit à l'état des résultats. Le solde des apports reportés se détaille comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Solde au début	119 431 237	118 037 915
Amortissement des apports reportés	(4 790 128)	(4 714 168)
Apports octroyés	14 601 395	6 107 490
Solde à la fin	129 242 504	119 431 237

Les variations des subventions à recevoir et le solde des apports reportés, présentés en fonction des principaux bailleurs de fonds, se détaillent comme suit :

Ministère de l'Enseignement supérieur

	2025	2024
	\$	\$
Apports reportés au début	81 538 970	79 655 590
Amortissement des apports reportés	(3 525 041)	(3 402 311)
Apports octroyés	14 146 472	5 285 691
Apports reportés à la fin	92 160 401	81 538 970

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2025

13 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (suite)

Fondation de l'Université Bishop's

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Apports reportés au début	11 384 981	11 002 492
Amortissement des apports reportés	(388 146)	(449 874)
Apports octroyés	<u>369 993</u>	<u>832 363</u>
Apports reportés à la fin	<u>11 366 828</u>	<u>11 384 981</u>

Autres

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Apports reportés au début	26 507 286	27 379 833
Amortissement des apports reportés	(876 941)	(861 983)
Apports octroyés	<u>84 930</u>	<u>(10 564)</u>
Apports reportés à la fin	<u>25 715 275</u>	<u>26 507 286</u>

14 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'Université est le promoteur d'un régime de retraite à prestations définies pour les employés à temps plein admissibles (le « régime de retraite pour les employés à temps plein »).

L'Université offre aussi un régime complémentaire de retraite aux bénéficiaires du régime de retraite pour les employés à temps plein.

L'Université est aussi le promoteur d'un régime de retraite à cotisations définies pour les employés à temps partiel admissibles.

Certains employés (faculté et bibliothécaires) de l'Université ont droit à un régime de retraite anticipée, tel qu'il est prévu par leur convention collective.

Les passifs au titre de prestations définies au 30 avril 2025 ont été déterminées à partir de l'évaluation actuarielle des régimes de retraite aux fins de capitalisation au 31 décembre 2023. Le passif au titre des prestations définies au 30 avril 2024 a été déterminée à partir de l'évaluation actuarielle au 30 juin 2021.

Un montant de 742 412 \$ pour des droits résiduels reliés au régime de retraite pour les employés à temps plein a été versé pour l'enseignement, le soutien académique, le soutien administratif et les dépenses d'entreprises auxiliaires dans l'état des résultats.

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2025

14 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

La situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux s'établit comme suit :

	2025			
	Régime de retraite pour les employés à temps plein	Régime complémentaire de retraite	Assurance postérieure au départ à la retraite	Programme de retraite anticipée
	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(173 240 412)	(2 182 900)	(20 700 100)	(331 700)
Juste valeur des actifs des régimes	181 301 000			
Situation de capitalisation - surplus (déficit)	8 060 588	(2 182 900)	(20 700 100)	(331 700)
Provision pour moins-value (a)	9 643 800			
Passif au titre de prestations définies (a)	(1 583 212)	(2 182 900)	(20 700 100)	(331 700)
				Total
				\$
				(196 455 112)
				181 301 000
				(15 154 112)
				9 643 800
				(24 797 912)

- (a) Puisque la politique de financement du régime de retraite agréé relative au volet antérieur stipule que l'Université ne peut en aucun cas bénéficier de congés de cotisations, l'avantage futur attendu que l'Université peut espérer tirer des actifs du régime de retraite est nul. Par conséquent, une provision pour moins-value de 9 643 800 \$, représentant le surplus de la composante du volet antérieur du régime de retraite, a été appliquée en diminution du surplus au 30 avril 2025 et est incluse dans les réévaluations et les autres éléments du régime de retraite. Le déficit du volet courant du régime de retraite s'élève à 840 800 \$ au 30 avril 2025. Le passif au titre des prestations définies au montant de 1 583 212 \$ afférent au régime de retraite des employés à temps plein comprend un montant de 742 412 \$ pour les droits résiduels attribués aux comptes de charges d'enseignement, de soutien académique, de soutien administratif et d'entreprises auxiliaires à l'état des résultats au 30 avril 2025.

Les hypothèses significatives utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée en pourcentage) :

Obligations au titre des prestations constituées au 30 avril				
Taux d'actualisation	5,75 %	4,80 %	4,80 %	4,80 %
Taux d'augmentation des salaires	2,50 %	2,50 %	n/a	2,50 %
Coûts des prestations pour l'exercice se terminant le 30 avril				
Taux d'actualisation	5,75 %	4,80 %	4,80 %	4,80 %
Taux d'augmentation des salaires, excluant les augmentations d'échelons	2,50 %	2,50 %	n/a	2,50 %

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2025

14 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

					2024
	Régime de retraite pour les employés à temps plein	Régime complémentaire de retraite	Assurance postérieure au départ à la retraite	Programme de retraite anticipée	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(174 495 650)	(1 679 000)	(18 458 700)	(318 400)	(194 951 750)
Juste valeur des actifs des régimes	167 148 700				167 148 700
Situation de capitalisation - déficit et passif au titre des prestations définies (b)	<u>(7 346 950)</u>	<u>(1 679 000)</u>	<u>(18 458 700)</u>	<u>(318 400)</u>	<u>(27 803 050)</u>

(b) Le passif au titre des prestations définies au montant de 7 346 950 \$ afférent au régime de retraite des employés à temps plein comprend un montant de 735 150 \$ pour les droits résiduels attribués aux comptes de charges d'enseignement, de soutien académique, de soutien administratif et d'entreprises auxiliaires à l'état des résultats au 30 avril 2024.

Les hypothèses significatives utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée en pourcentage) :

Obligations au titre des prestations constituées au 30 avril				
Taux d'actualisation	5,35 %	5,20 %	5,20 %	5,20 %
Taux d'augmentation des salaires	2,50 %	2,50 %	n/a	2,50 %
Coûts des prestations pour l'exercice se terminant le 30 avril				
Taux d'actualisation	5,35 %	5,20 %	5,20 %	5,20 %
Taux d'augmentation des salaires, excluant les augmentations d'échelons	2,50 %	2,50 %	n/a	2,50 %

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2025

15 - ENGAGEMENTS

L'Université a conclu des ententes de services échéant à différentes dates jusqu'au 31 mai 2036 pour un montant de 2 153 679 \$, dont un montant de 249 055 \$ a déjà été payé. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices de détaillent comme suit :

	\$
2026	655 681
2027	315 610
2028	117 682
2029	83 510
2030	81 349
2031 et suivants	650 792

L'Université a entrepris divers projets d'immobilisations et, à ce titre, s'est engagée pour un montant total de 15 811 756 \$. De ce montant, 12 399 331 \$ doit être encouru en 2026 et 3 412 425 \$ en 2027.

16 - ÉVENTUALITÉS

Litiges

Dans le cours normal de ses activités, l'Université est impliquée dans diverses procédures judiciaires. Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer l'issue ultime de ces procédures initiées ou en cours au 30 avril 2025, l'Université est d'avis qu'elles se résoudront sans incidence significative sur sa situation financière. Tout montant que l'Université pourrait devoir verser sera comptabilisé dans les résultats au cours de l'exercice où le règlement aura lieu. Si le montant peut toutefois être estimé et est considéré comme probable, il sera comptabilisé dans les charges à payer.

17 - ENTITÉ APPARENTÉE - FONDATION DE L'UNIVERSITÉ BISHOP'S

L'Université exerce une influence notable sur la Fondation de l'Université Bishop's (ci-après la « Fondation ») puisque certains membres du conseil d'administration et membres de la haute direction siègent au conseil d'administration de la Fondation. La Fondation doit utiliser ses ressources exclusivement pour faire avancer la mission de l'Université. La Fondation est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est un organisme de bienfaisance en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de la Loi sur les impôts (Québec).

	2025		2024	
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
Apports	1 131 229			2 023 034
Apports - Amortissement des apports reportés		3 800 132		4 442 243
Apports - Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles			388 666	435 350
	<u>1 131 229</u>	<u>3 800 132</u>	<u>388 666</u>	<u>5 320 027</u>
				<u>6 900 627</u>

Ces transactions ont été évaluées à la valeur d'échange, excluant les instruments financiers qui en découlent.

Université Bishop's
Notes complémentaires
 au 30 avril 2025

17 - ENTITÉ APPARENTÉE - FONDATION DE L'UNIVERSITÉ BISHOP'S (suite)

Au 30 avril 2025, le montant à recevoir est de 1 919 040 \$ à titre de contribution à recevoir dans le fonds de fonctionnement (2 143 688 \$ au 30 avril 2024, dont 1 947 351 \$ présenté à titre de contribution à recevoir dans le fonds de fonctionnement et 196 337 \$ dans le fonds d'immobilisations) à l'état de la situation financière.

Un montant de 4 771 043 \$ (3 404 325 \$ au 30 avril 2024) a été reçu à titre d'apports reportés et un montant de 369 993 \$ (832 363 \$ au 30 avril 2024) a été reçu à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.

18 - OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles de l'Université concernent principalement le désamiantage de ses bâtiments. Les autres obligations liées à la mise hors service sont notamment relatives au démantèlement de réservoirs contenant des produits pétroliers et à la remise en état de locaux loués à l'échéance du bail.

Aucun passif n'est comptabilisé à l'égard de ces obligations puisque l'Université n'est pas en mesure de faire une estimation raisonnable du montant de ces obligations.

19 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'Université est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'Université a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs et autres sommes à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'Université.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'Université l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de change, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement et de financement.

Risque de taux d'intérêt

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les dépôts à terme et les dettes à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Université au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les dettes bancaires portent intérêt à taux variable et exposent donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

L'Université a conclu des swaps de taux d'intérêt en vertu desquels elle a le droit de recevoir des intérêts à taux variables sur un notionnel de 9 576 000 \$ et est tenue de payer des intérêts à taux fixe sur le même notionnel (note 9). Au 30 avril 2025, la valeur comptable des swaps de taux d'intérêt comptabilisés à titre d'actifs est de 465 802 \$ (1 180 843 \$ au 30 avril 2024).

Université Bishop's
Notes complémentaires
au 30 avril 2025

19 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de change

L'Université réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle des ventes et des achats libellés dans une monnaie étrangère, lesquels sont principalement effectués en dollars américains. Au 30 avril 2025, l'Université est exposée au risque de change en raison de l'encaisse et des débiteurs libellés en dollars américains totalisant 2 023 353 \$ (1 682 259 \$ au 30 avril 2024).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'Université est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Université est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.